

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° 200-06-000223-183

COUR SUPÉRIEURE

(Action collective)

« Toutes les personnes physiques, associations et personnes morales, ayant utilisé, depuis le 15 juin 2015, un stationnement contrôlé par un parcomètre appartenant à l'une des défenderesses ou dont l'une d'elles a l'usage, la gestion ou la possession, dont le paiement du coût d'utilisation doit être effectué à une borne de péage ou par le biais d'une application mobile et qui n'ont pu cumuler leur temps lors d'un paiement subséquent (à l'exception des utilisateurs de l'application Copilote à Québec qui peuvent le faire) ou qui n'ont pu bénéficier du temps restant d'un utilisateur précédent. »

Le Groupe

**CATHERINE BERGERON-
DUCHESNE**

Représentante

(ci-après collectivement désignés les
« Demandeurs »)

c.

VILLE DE QUÉBEC

VILLE DE MONTRÉAL

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
STATIONNEMENT DE MONTRÉAL**

Défenderesses

-et-

VILLE DE MONTRÉAL

Défenderesse en reprise d'instance
de la Société en commandite
Stationnement de Montréal

AVIS DE COMMUNICATION D'UN RAPPORT D'UN TÉMOIN EXPERT
(Art. 293 C.p.c.)

Destinataires :

M^e Maxime Ouellette
Garnier Ouellette Avocats
m.ouellette@garnierouellette.com

Me David Bourgoïn
BGA inc.
dbourgoïn@bga-law.com

Procureurs en demande

Procureurs en demande

Me Benoit Lussier
Me Sylvie Garneau
Giasson et associés
Benoit.lussier@ville.quebec.qc.ca
Sylvie.garneau@ville.quebec.qc.ca

Procureurs en défense, Ville de Québec

PRENEZ AVIS que la Ville de Montréal, par l'entremise de ses avocats soussignés, produira au dossier de la Cour le rapport d'expertise juricomptable de Jack Martin et de Dana El-Hallak (KPMG), daté du 11 janvier 2023.

Copie de ce rapport est jointe au présent avis

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

[signature page suivante]

MONTRÉAL, ce 16 janvier 2023

IMK s.e.n.c.r.l

M^e Raphaël Lescop
M^e Étienne Morin-Lévesque
rlescop@imk.ca
emlevesque@imk.ca
IMK s.e.n.c.r.l.
3500, boulevard De Maisonneuve Ouest
Bureau 1400
Montréal (Québec) H3Z 3C1
T : 514 934-7734 | 514 934-0425
F : 514 935-2999
Avocats de la défenderesse en reprise
d'instance VILLE DE MONTRÉAL
Notre dossier: 4177-31
BI0080

MONTRÉAL, ce 16 janvier 2023

Gagnier Guay Biron

M^e Chantal Bruyère
chantal.bruyere@montreal.ca
notification@montreal.ca
Gagnier Guay Biron
775, rue Gosford, 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 3B9
Téléphone : 514-872-6881
Télécopieur : 514-872-2828
Avocats de la défenderesse VILLE DE
MONTRÉAL
Notre dossier: 18-002354

N° 200-06-000223-183

COUR SUPÉRIEURE (Action collective)
DISTRICT DE QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC

**CATHERINE BERGERON-DUCHESNE
ET AL.**

Demanderesse

c.

VILLE DE QUÉBEC

VILLE DE MONTRÉAL

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
STATIONNEMENT DE MONTRÉAL**

Défenderesses

ET AL.

**AVIS DE COMMUNICATION D'UN
RAPPORT D'UN TÉMOIN EXPERT**
(Art. 293 C.p.c.)

ORIGINAL

imk
avocats • advocates

M^e Raphaël Lescop
M^e Étienne Morin-Lévesque
rlescop@imk.ca
emlevesque@imk.ca
☎ 4177-31
514 934-7734 | 934-0425

IMK s.e.n.c.r.l./LLP
Place Alexis Nihon | Tour 2
3500, boulevard De Maisonneuve Ouest | bureau 1400
Montréal (Québec) H3Z 3C1
T : 514 935-4460 F : 514 935-2999
BI0080